

Nice, le 18 mai 2021

Colloque international
**La confiance dans les procédures devant les
juridictions internationales**

3 et 4 juin 2021
Campus Valrose et Trotabas
et en distanciel

Le Laboratoire de droit international et européen et l'Institut de la Paix et du Développement d'Université Côte d'Azur organisent les 3 et 4 juin prochains un colloque international sur la confiance dans les procédures devant les juridictions internationales. Cet événement exceptionnel, s'inscrivant dans le cadre de l'Initiative d'Excellence dont bénéficie l'Université, rassemblera magistrats, arbitres, conseils et avocats des Etats intervenant devant les principales juridictions internationales (Cour Internationale de Justice, Cour Pénale Internationale, Cour de Justice de l'Union Européenne, Tribunal International du Droit de la Mer et Organe d'appel de l'Organisation Mondiale du Commerce) et offrira un cadre propice au dialogue entre ces personnalités de haut niveau, conformément à la tradition et aux objectifs de l'Institut de la Paix et du Développement.

Depuis sa création en 1968, l'Institut du Droit de la Paix et du Développement et son laboratoire de droit international et européen (LADIE) ont toujours eu vocation à accueillir et susciter le dialogue entre des acteurs internationaux de haut niveau (Keba Mbaye, Kofi Annan, Mario Bettati, Guy de Lacharrière, Antonio Cassese, Ignas Seidl-Hohenveldern, John Hume, Cornelio Sommaruga,...) en leur offrant un lieu d'échanges propice à l'émergence de concepts ou de stratégies novateurs adaptés aux évolutions de la société internationale.

Cette ambition est mise aujourd'hui au service d'une réflexion nécessaire sur l'exigence de confiance - qui s'affirme de manière générale dans les rapports entre l'ensemble des acteurs d'une société globalisée, des Etats à la société civile - dans la sphère des juridictions internationales.

Dans un contexte international marqué actuellement par la concurrence des discours et par des tensions exacerbées, la question de la confiance - ou, au contraire, de la défiance - qui peut s'instituer entre les acteurs de l'instance internationale constitue, plus que jamais, un enjeu pour les parties comme pour le juge international. Mais si la problématique de la confiance transparaît régulièrement dans les choix faits par les uns et les autres quant au fond du droit, elle est en revanche rarement envisagée sous l'angle procédural (et rarement au-delà des seules garanties découlant du droit à un procès équitable). Cela paraît regrettable dans la mesure où de nombreux autres aspects de procédure déterminent le type de relations qui se tissent entre les acteurs de l'instance : gestion du temps, gestion de la preuve (notamment scientifique), gestion de la confidentialité ou au contraire de la transparence, formalisme plus ou moins important de la procédure, articulation entre les traditions juridiques continentale et de Common Law, etc.

L'ambition de cette journée et demie de colloque sera en conséquence d'examiner la manière dont les aspects purement procéduraux de l'instance influencent les relations qui se tissent entre les acteurs de l'instance internationale, à la lumière des contraintes spécifiques qui s'imposent à chaque juridiction.

Colloque international : La confiance dans les procédures devant les juridictions internationales
3 juin 2021 de 9h à 17h30 - Salle des Actes du Grand Château - Campus Valrose - Nice
4 juin 2021 - 9h30 - 13h - Amphithéâtre Bonnacarrière - Villa Passiflore - Campus Trotabas - Nice
Lien zoom sur demande à ladie@univ-cotedazur.fr

Contact presse

- Delphine Sanfilippo – Université Côte d’Azur – Direction de la Communication et de la Marque - 07 86 84 98 13 – delphine.sanfilippo@univ-cotedazur.fr